

Les pré-inscriptions sont OBLIGATOIRES et se déroulent en mairie :

Les personnes domiciliées à Oulins devront se rendre en mairie d'Oulins, munies du livret de Famille, d'un justificatif de domicile et d'une photocopie du carnet de vaccinations de l'enfant (DTPolio, Pentavac) aux horaires d'ouverture :

- Les lundis, mardis, jeudis de 15h00 à 18h00
- Les samedis de 9h00 à 12h00.

Les personnes domiciliées à La Chaussée d'Ivry devront se rendre en mairie de La Chaussée d'Ivry, munies du livret de Famille, d'un justificatif de domicile et d'une photocopie du carnet de vaccinations de l'enfant (DTPolio, Pentavac) aux horaires d'ouverture :

- Du lundi au samedi de 9h30 à 12h00 -
- Les mardis et vendredis de 17h00 à 19h00.

Lors de ces pré-inscriptions, il vous sera demandé de rapporter la fiche de renseignements ci-jointe complétée (merci de surligner l'adresse mail à utiliser de préférence).